

REPUBLICHE DU CAMEROUN
 Paix- Travail – Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 0221/2025 /D/MINHDU DU 26 JUIN 2025 PORTANT
 ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION
 N°04220-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 DU 28 MAI 2025 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRES
 DE L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES IMMEUBLES CE ET CH DES LOGEMENTS
 SOCIAUX A MBANGA BAKOKO/DOUALA. **FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2025.**

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La Constitution ;
 Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
 Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
 Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
 Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
 Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
 Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
 Vu Le DCE suivant autorisation N°04220-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/ DMBEC/CEA5 du 28 mai 2025;
Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°52 du 24 Juin 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative au Dossier de Consultation suscité:

DCE	Ville	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier de consultation suivant autorisation de gré à gré N°04220-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 du 28 mai 2025, pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'achèvement des immeubles CE et CH des logements sociaux à Mbanga Bakoko/Douala	Douala	PRISMA SARL BP: 15 553 Yaoundé Tél. : 243 63 21 80	35 701 065	Six (06) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

Yaoundé, le 26 JUIN 2025